

CONSEIL DE LA VILLE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 À 16 HEURES

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Avis de motion relatif au *Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2024*, R.V.Q. 3240, et dépôt du projet de règlement (référence: FN2023-076)
- 4- Avis de motion relatif au *Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.V.Q. 3213, et dépôt du projet de règlement (référence: FN2023-078)
- 5- Avis de motion relatif au *Règlement sur l'imposition d'une taxe sur les grandes surfaces imperméables*, R.V.Q. 3239, et dépôt du projet de règlement (référence: FN2023-077)
- 6- Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de motion et l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.A.V.Q. 1598 (référence: FN2023-079)
- 7- Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de motion et l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur l'établissement et le paiement des quotes-parts des municipalités liées*, R.A.V.Q. 1617 (référence: DG2023-057)
- 8- Période de questions des citoyens

La période de questions porte exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

9- Clôture de la séance

Québec, le 8 décembre 2023.

Le greffier de la Ville,



Sylvain Ouellet

SO/mp